

ACTION URGENTE

IRAK/RÉGION DU KURDISTAN IRAKIEN. DES JOURNALISTES DOIVENT ÊTRE LIBÉRÉS IMMÉDIATEMENT

Le 16 février, le deuxième tribunal pénal d'Erbil, capitale de la région du Kurdistan irakien, a condamné les journalistes et militants Sherwan Sherwani, Guhdar Zebari, Hariwan Issa, Ayaz Karam et Shvan Saeed à six ans d'emprisonnement à l'issue d'un procès inique, sur la base de charges forgées de toutes pièces de « déstabilisation de la sécurité et de la stabilité de la région du Kurdistan irakien ». Ces cinq journalistes observent actuellement une grève de la faim dans l'attente de leur jugement en appel, qui devrait être rendu d'ici le 16 mars. Ils doivent être libérés immédiatement et sans condition.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Coordonnateur du gouvernement régional du Kurdistan pour le plaidoyer international
Dindar Zebari

KRG Coordinator Office for International Advocacy (OCIA) Erbil

Région du Kurdistan irakien

Courriel : dindar.zebari@gov.krd

Twitter : @DrDindarZebari

Monsieur,

Le 16 février, le tribunal pénal d'Erbil a condamné les journalistes et militants **Sherwan Sherwani, Guhdar Zebari, Hariwan Issa, Ayaz Karam et Shvan Saeed** à six années d'emprisonnement à l'issue d'un procès manifestement inéquitable, entaché de graves allégations de torture et d'autres mauvais traitements, sur la base de charges manifestement forgées de toutes pièces de « déstabilisation de la sécurité et de la stabilité de la région du Kurdistan irakien », au titre de l'article premier de la Loi n° 21 de 2003. Ils attendent maintenant leur jugement en appel, qui devrait être rendu d'ici le 16 mars.

Depuis leur condamnation, les cinq journalistes observent une grève de la faim pour dénoncer leurs conditions de détention. Selon les informations dont dispose Amnesty International, ils sont détenus dans des cellules surpeuplées, sans espace pour dormir, se tenir debout ou marcher, avec plus de 100 codétenus. Dans ces conditions, les journalistes et les autres détenus sont particulièrement exposés au risque de contracter le COVID-19.

Des membres des forces de sécurité kurdes [également appelées Asayish] ont arrêté Sherwan Sherwani le 7 octobre 2020 à Erbil, capitale de la région du Kurdistan irakien, et les quatre autres journalistes - Guhdar Zebari, Hariwan Issa, Ayaz Karam et Shvan Saeed - le 22 octobre 2020 à Dahuk, autre grande ville du Kurdistan irakien, en raison de leur participation à des manifestations antigouvernementales organisées pour dénoncer le non-paiement des salaires et la corruption. Pendant leur détention, les cinq journalistes ont été soumis à une disparition forcée, certains pendant plus de trois mois. Ils ont eu des contacts très limités avec leurs avocats et les membres de leur famille. Les cinq journalistes ont dit soit à leur avocat, soit à des membres de leur famille qu'ils avaient été soumis à des actes de torture et à d'autres mauvais traitements. Au cours de l'audience, ils ont tous dit avoir été forcés à signer des « aveux », mais le tribunal n'a pas tenu compte de leurs déclarations. De plus, le procès s'est tenu à huis clos, des membres des forces de sécurité empêchant l'accès à l'audience, y compris aux membres de la famille immédiate des journalistes.

À la lumière de ce qui précède, je vous prie instamment de libérer immédiatement et sans condition Sherwan Sherwani, Guhdar Zebari, Hariwan Issa, Ayaz Karam et Shvan Saeed, de prendre sans délai toutes les mesures nécessaires pour que leur condamnation injuste soit annulée, et de diligenter une enquête efficace sur leurs allégations de torture et d'autres mauvais traitements, afin que les auteurs présumés de ces agissements soient soumis à l'obligation de rendre des comptes et que des réparations soient accordées aux journalistes. Dans l'attente de leur libération, je vous engage également à faire en sorte qu'ils puissent consulter des professionnels de santé qualifiés, prodiguant des soins conformes à l'éthique médicale et respectant notamment les principes de confidentialité, d'autonomie et de consentement éclairé, et qu'ils puissent s'entretenir sans restriction avec leurs avocats et leurs proches ;

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération,

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



COMPLEMENT D'INFORMATION

Ces cinq militants et journalistes [ont été arrêtés](#) en octobre 2020 par les Asayish (forces de sécurité kurdes) et immédiatement inculpés d'« espionnage » et de « déstabilisation de la sécurité nationale ». Selon les éléments du dossier que son avocat a pu consulter, Sherwan Sherwani a été accusé d'espionnage en raison de ses activités militantes et de voyages qu'il a effectués à l'étranger pour participer à des formations en journalisme, ainsi que pour avoir perçu une somme de 5 000 dollars des États-Unis de l'Association des avocats américains. L'avocat n'a pas pu examiner le dossier des autres journalistes.

Le Premier ministre du gouvernement régional du Kurdistan, Masrour Barzani, avait déjà [affirmé](#) que les détenus étaient des espions et des saboteurs et les avait accusés de travailler pour des gouvernements étrangers afin de planifier des attentats. Dindar Zebari, coordonnateur du gouvernement régional du Kurdistan pour le plaidoyer international, a soutenu que les cinq militants et professionnels des médias n'avaient pas été condamnés en raison de leur travail de journalistes.

D'après les informations dont dispose Amnesty International, les Asayish ont fait des descentes au domicile ou sur le lieu de travail des cinq journalistes et les ont arrêtés, parfois de façon brutale et inhumaine. Les forces de sécurité ont ainsi tiré Guhdar Zebari hors de son lit, lui ont couvert les yeux et l'ont menotté, sans même présenter de mandat d'arrêt. De même, des membres des Asayish et de la police locale d'Erbil - arrivés à bord de six voitures de police et véhicules 4x4 - ont encerclé le domicile de Sherwan Sherwani vers 16 h 30 le 7 octobre 2020, dans la ville d'Erbil, et ont immédiatement enfermé les membres de sa famille dans une pièce de la maison. Les Asayish ont ensuite fouillé le domicile de Sherwan Sherwani, saisissant du matériel électronique, dont son ordinateur portable, son appareil photo, son téléphone et des documents avant de lui passer les menottes. Ils l'ont couché en joue, puis l'ont traîné hors de la maison.

Amnesty International a reçu une copie du jugement, qui indique que les cinq hommes ont été condamnés à des peines d'emprisonnement en vertu des dispositions de l'article premier de la Loi n° 21 de 2003 du Parlement du Kurdistan irakien et des articles 47, 48 et 49 du Code pénal irakien. Le tribunal a également décidé qu'ils seraient placés sous surveillance policière pendant une période de cinq ans après avoir fini de purger leur peine, et que leurs téléphones, ordinateurs portables et appareils photos seraient saisis. Après la condamnation des cinq journalistes, le tribunal a émis un mandat d'arrêt visant le frère de Shvan Saeed, Ayhan Saeed. Deux autres mandats d'arrêt ont été décernés à l'encontre du journaliste Difaa Harki et du militant Qaidar Hussein. Ces trois mandats évoquent des chefs d'inculpation liés à la sécurité nationale au titre de la Loi n° 21.

Amnesty International a par le passé [rassemblé des informations](#) sur des cas de dispersion violente et d'arrestations massives et préventives de manifestants dans la région du Kurdistan irakien et en particulier dans la province de Dahuk. En janvier 2020, des membres des Asayish ont procédé à de nombreuses arrestations dans la province de Dahuk, qui ont touché plusieurs dizaines de manifestants, de militants, de journalistes et de simples passants probablement. Des membres des Asayish ont également arrêté, dans le secteur de Baadre (province de Dahuk), un journaliste et deux cybermilitants qui, selon leurs proches, étaient en route pour Dahuk, où ils voulaient participer à un rassemblement pacifique.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : arabe, anglais
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 25 JUIN 2021.
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Sherwan Sherwani, Guhdar Zebari, Hariwan Issa, Ayaz Karam et Shvan Saeed (ils)